



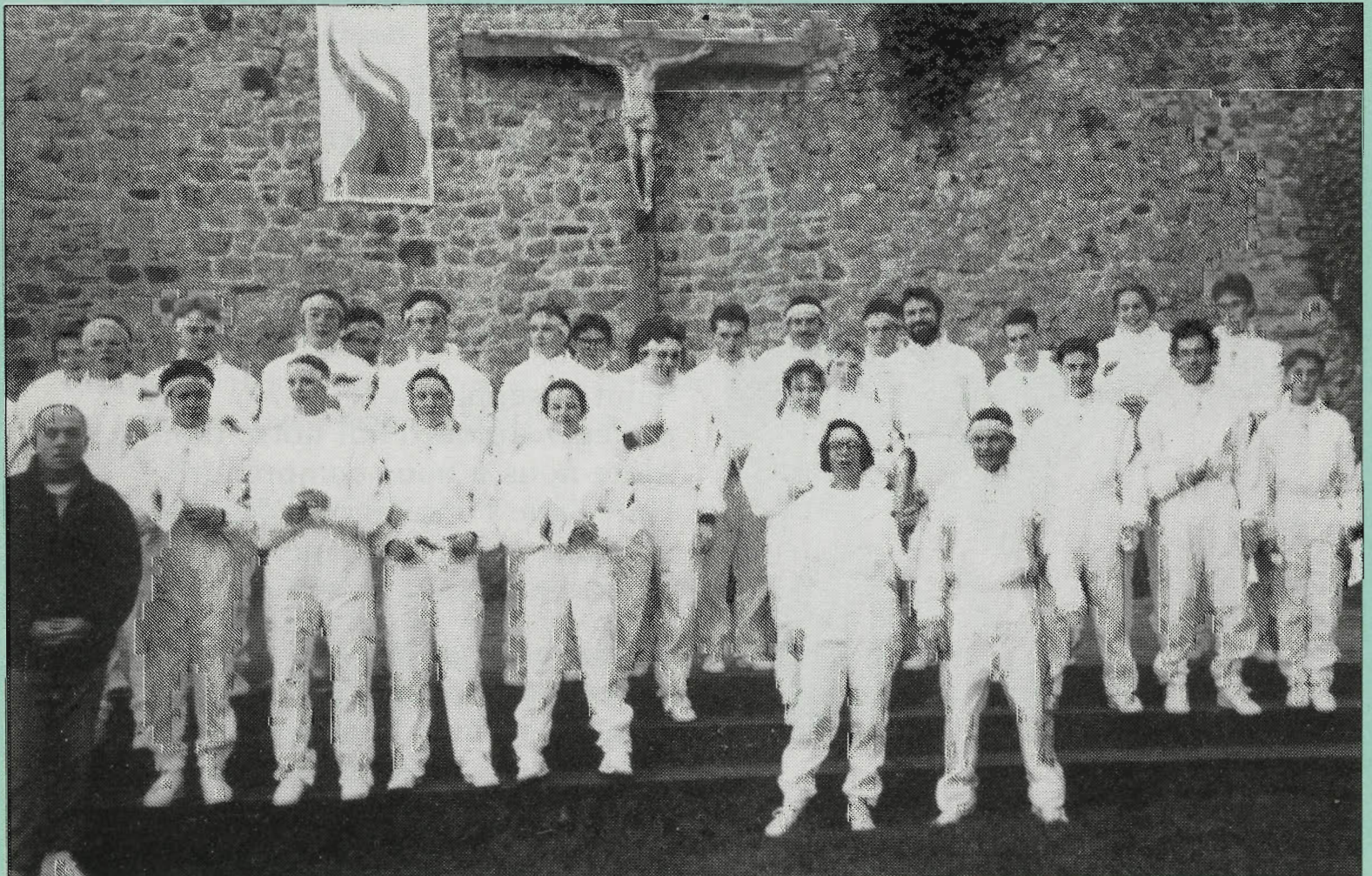
LES ANNALES DU MONT ST-MICHEL

118^e Année – N° 1



Janv.-Févr.-Mars 92

BULLETIN DU PÈLERINAGE
ET DE L'ARCHICONFRÉRIE



(Photo La Manche Libre)

25 décembre 1991
Sur l'esplanade de la Croix de Jérusalem
"Dieu aussi était là !"

"Les jeux olympiques ne sont pas qu'une sélection de champions... Ils sont la fête d'hommes qui célèbrent, avec le sport... la convivialité, l'amitié, la paix..." (Mgr l'évêque de Savoie).



19 MARS SOLENNITÉ de la FÊTE de SAINT JOSEPH



"La prière et la Foi sont
comme deux mains jointes".

Saint Joseph,
époux de Marie
vous avez connu comme nous
la vie familiale.

Votre amour mutuel
se tournait naturellement
vers le Fils de Dieu
devenu votre enfant.
Et comme nous,
vous avez dû faire grandir votre amour
au milieu des joies et des difficultés.

Saint Joseph,
protégez aujourd'hui notre famille,
Aidez-nous à nous comprendre.
Faites que l'orgueil ou l'égoïsme
ne porte jamais atteinte
à notre affection.

Rendez-nous de plus en plus fidèles
à nos engagements
et qu'au rythme de nos journées
nous puissions nous rapprocher
ensemble
du Fils de Dieu
toujours vivant
au cœur de toute famille.
Amen.

Revue :
("L'ORATOIRE" - Montréal - Juillet 1991)

Chers amis,

Lorsque vous venez m'exposer vos difficultés, vos problèmes, je vous demande généralement : "Priez-vous ?" La réponse est quelquefois : "Oui." Plus souvent : "Un peu !" Il me faut traduire cette dernière réponse par le mot : "Rarement".

Par contre, je reçois chaque jour de quinze à trente lettres. Les unes et les autres sont des appels à la prière :

- "Je m'adresse à vous, car j'ai besoin d'une aide spirituelle : priez pour moi..."
- "J'ai des problèmes, et je souhaite obtenir l'aide de votre prière, afin de rétablir ma situation..."
- "Encore une fois, je me confie à votre prière : mon père est gravement malade..."
- "Veuillez célébrer une messe pour la santé de ma famille..."
- "Je vous écris pour recommander à vos prières mon foyer en difficulté..."

A lire toutes ces lettres, je conclus qu'il ne m'est pas demandé de réciter des prières particulières ; je n'y suffirais pas ! Mais de vivre dans la prière, c'est-à-dire en présence de Dieu et de porter toutes ensemble ces intentions à Dieu. Ne pas prier, c'est laisser en dehors de notre existence Dieu et tout ce qu'il représente pour le monde qu'il a créé.

A chacune de vos lettres, je réponds : "Oui, je confie vos intentions à Saint Michel et à Notre Dame des Anges. Ainsi, je présente à Dieu tous ces appels reçus qui sont déjà une prière en eux-mêmes. Le plus souvent, ils évoquent le mal, des erreurs d'hommes et de femmes ; des situations qui mettent les personnes en marge du projet de Dieu.

Toutes ces lettres sont des cris de confiance envers le Créateur. Elles expriment en toute simplicité le souhait de réintroduire Dieu dans la vie de ceux qui les ont écrites. C'est pour moi un réconfort. J'y vois toujours la foi de quelqu'un en relation avec Dieu. En effet, on prie et on demande des prières quand on croit en Dieu.

Bien sûr, il arrive qu'on prie mal, parce que la foi est tellement faible et si peu éclairée !

Mais reconnaître la nécessité de la prière est déjà un désir de Dieu. C'est aussi le signe que Dieu est là. Finalement, la foi et la prière sont comme deux mains jointes. La foi peut toujours évoluer ; elle est un levain qui pénètre dans la pâte et qui l'élève. Il n'y a pas d'homme en qui Dieu ne puisse agir. C'est pourquoi, amis correspondants, je devine toujours en lisant vos lettres la marque de Dieu dans les événements que vous évoquez.

Tout au long de l'année 1992, les "Annales" s'efforceront d'aider leurs lecteurs à prier d'une façon simple et concrète, de manière à accroître le désir de Dieu dans leur cœur.

Que Saint Michel et Notre Dame des Anges nous aident à bien prier !
Que notre prière devienne évangélique !

Paul RENARD
Directeur des Annales.

NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT

Nous avons l'habitude de publier des lettres, ou des extraits de lettres que nous recevons. Ce n'est qu'une infime partie du courrier qui arrive au presbytère : chaque jour en effet apporte une quantité de lettres de France, des Départements et Territoires d'outre-mer, et de l'étranger. Ces lettres sont le témoignage de la confiance de nos lecteurs et des membres de l'Archiconfrérie envers Saint Michel ; les demandes formulées près de l'Archange traduisent souvent leurs angoisses ; et elles sont également le reflet d'une prière ouverte aux besoins de l'Eglise.

de la Réunion :

“Je vous demande, à vous qui êtes si près de Saint Michel de prier pour l'île de la Réunion, et de nous envoyer des prêtres : il nous en reste très peu, et il y a dans notre île tant d'embûches du démon”. (15.01.92).

des Pyrénées-Atlantiques :

“Sur le point d'adopter une enfant, j'ai appris qu'elle était gravement malade. Etant membre de l'Archiconfrérie de Saint Michel et ayant déjà confié mon fils à Notre-Dame-des-Anges, je désire l'inscrire elle aussi à l'Archiconfrérie. Je crois fermement en Saint Michel protecteur de l'enfance. Nous sommes conscients, ma femme et moi, de la puissance de l'intercession de Saint Michel, auprès de Dieu et de nos responsabilités de témoins de l'amour du Christ”. (15.01.92).

du Gard :

“Je fais des neuvaines à Saint Michel, espérant qu'il aura un regard compatissant envers mon fils. Lui seul sait ce qu'il y a à faire, et je lui fais confiance, ainsi qu'à la Sainte Vierge et à tous les saints que je ne cesse de solliciter”. (23.12.91).

De la Manche :

“les catéchistes de la classe de sixième ont interrogé certains des élèves qui avaient participé à la rencontre de décembre dernier en l'église du Mont-Saint-Michel. Ceux-ci ont bien retenu les mots-clés que vous leur avez commentés : “dénouement, recueillement, partage”. Merci, père Renard, de les avoir aidés à mieux comprendre le sens de la fête de Noël”. (11.01.92).

de Paris :

“Hier soir, j'ai entendu sur “Radio Notre-Dame” le témoignage d'une personne qui a parlé de l'Archiconfrérie de Saint Michel et qui a expliqué que des groupes de cette confrérie existaient un peu partout. Pourrais-je avoir des renseignements à ce sujet, et recevoir le Bulletin de liaison des membres ? Je vous en remercie à l'avance”. (18.12.91).

du Val-de-Marne :

“Je désire me placer sous la protection de Saint Michel, et je vous serais reconnaissante de me dire comment le faire, ayant entendu à “Radio Notre-Dame” une émission sur ce sujet”. (19.12.91).

de l'Ille-et-Vilaine :

“Nous vous demandons de prier Saint Michel à l'intention de nos enfants et petits-enfants : que tous reviennent vers la Foi. Nous serions très heureux s'ils pouvaient retrouver ce bonheur : la vie est si difficile. Nous sommes fidèles depuis longtemps à la Neuvaine mensuelle à Saint Michel”. (06.01.92).

de la Manche :

“Depuis longtemps, je suis très angoissée et incapable de travailler, tellement cela me paralyse ; je n'ai même plus envie de sortir de chez moi ; je me demande si quelqu'un ne me veut pas du mal. Je vous supplie de faire quelque chose pour moi”. (14.01.92).

de la Seine-Maritime :

“Nous souhaiterions, ma femme et moi, être admis dans l'Archiconfrérie de Saint Michel. Depuis qu'elle a été opérée, ma femme a du mal à retrouver la santé ; son moral est bas, sa vitalité lui manque totalement. Notre couple en souffre beaucoup, et malgré ma bonne volonté et beaucoup d'humilité, la vie à deux est devenue très pénible. De plus, on m'a fait comprendre que la maison que nous habitons ne nous serait pas bénéfique : nous vivons dans le désarroi et dans la crainte de mauvaises influences.

“Malgré des périodes très difficiles, je reste confiant dans l'aide de Dieu, des saints, de Saint Michel et du message de la Vierge qui, à Pontmain, nous a demandé de ne pas désespérer”. (19.01.92).

de Pérouse (Italie) :

“Je remercie Dieu de toute l'assistance dont j'ai bénéficié durant ma grossesse, et aussi parce que mon enfant est très bien portant et très gentil. Je demande son inscription dans l'Archiconfrérie de Saint Michel. Je voudrais, par l'intercession de l'Archange, que l'Esprit-Saint détruise tout ce qui est négatif en moi et autour de moi”. (16.01.92).

de la Moselle :

“Je demande des prières pour que tout redevienne normal dans notre famille, que nos enfants aient une vie équilibrée ; je prie aussi pour leur avenir de chrétiens. Je prie aussi pour que nous soyons tous délivrés de Satan et de ses sorcelleries, car cela devient atroce, et personne ne veut nous aider. Il n'y a que Dieu qui puisse nous venir en aide, ainsi que Saint Michel qui chasse les démons”. (13.01.92).

de la Martinique :

“Je tiens à vous remercier très profondément pour les textes de prières que vous m’avez envoyés. J’ai bien accompli la Neuvaine à la date prévue. Je vous demande encore une fois de prier afin que j’aie la force et le courage d’apprendre et de comprendre facilement mes leçons de classe, et pour retenir en ma mémoire et traduire en mes pensées et mes paroles tout ce que j’ai appris. Je demande enfin d’avoir beaucoup de volonté pour continuer à prier, avoir la Foi et garder confiance en Dieu. Je vais avoir bientôt 17 ans, et je voudrais réussir mon année scolaire, pour passer en BEP l’an prochain”. (24.09.91).

de la Mayenne :

“Je vous demande de faire célébrer une messe à notre intention, ma copine et moi, pour que sa Foi grandisse ; je crois avoir une Foi assez forte, mais la sienne a plutôt un faible coefficient. Bien sûr, nous ne vivons pas ensemble, mais je ne m’avoue pas gagnant et je continue à persévérer et à prier pour que nous ne soyons pas emportés par notre amour”. (16.12.91).

d’Indre-et-Loire :

“Je vous remercie beaucoup d’avoir prié pour moi, car ma santé est meilleure et mon travail reprend. J’espère que tout va bien continuer pour moi, car j’ai encore des dettes ; pourvu que ma santé se maintienne”. (27.12.91)

de Bruges (Belgique) :

“Je suis toujours heureuse de prier Saint Michel. Je ne sais pas si je pourrai y retourner un jour, car j’ai 71 ans et je suis très fatiguée. En outre, je dois prendre soin de mon fils handicapé. J’y suis allée une fois, j’en ai fait des croquis, et cette année je les ai repris sur de petites toiles. C’est joli : la chapelle St-Aubert, les éboulis, dominés par la fine flèche, tout là-haut. Je ne doute pas une minute de la protection du grand Archange, car l’état de mon fils reste assez stationnaire ; il l’a protégé lorsque, par deux fois, j’ai dû aller à l’hôpital et le laisser seul”. (10.01.92).

d’Ille-et-Vilaine :

“Je viens vous demander de célébrer des messes en l’honneur de Saint Michel pour nos défunts, pour nous et pour nos enfants, qui sont aux prises avec certaines médisances à notre égard. Que Saint Michel nous aide à porter cette épreuve”. (12.12.91).

des Alpes-Maritimes :

“Ne nous laissons pas de semer pour agrandir encore notre chaîne d’associés : nous venons de fêter nos 14 années d’“heure-sainte” : le monde a tant besoin d’âmes réparatrices. Après chaque dizaine de chapelet, nous récitons les prières des voyants de Fatima, et nous terminons par “Saint Michel Archange, priez pour nous, pour l’Eglise, pour la France et pour le monde entier”. (27.12.91).

de la Marne :

“Depuis mon inscription à l’Archiconfrérie, je puis dire que Saint Michel m’insuffle de plus en plus de force pour accomplir mon travail, et toutes mes activités, et j’acquiers davantage de force mentale dans certains domaines. Je voulais vous communiquer mon enthousiasme et vous dire combien la prière m’est devenue pratiquement indispensable et bénéfique, pour moi, et pour mon entourage. Je suis vraiment enchantée d’être parmi vous par la pensée et la prière”. (25.10.91).

du Val d’Oise :

“Au soir de ma vie, j’ai fait mienne avec un grand intérêt la prière à Saint Michel pour les défunts. J’aime beaucoup l’Ordre du Carmel dont j’ai découvert la spiritualité depuis deux ans. Après une fidélité moyenne envers Ste Thérèse, j’ai lu les récits écrits par Sœur Marie-Aimée de Jésus. J’ai découvert la miséricorde divine que de telles âmes attirent sur notre pauvre monde, alors que j’étais une grande pécheresse”. (28.12.91).

de Paris :

“J’ai dix-neuf ans, je suis sans travail, je vis seule avec ma mère, et je cherche ma voie. Je prie tous les jours en souhaitant voir ma situation changer. Je fais partie de l’“Armée de Marie”, et je prie beaucoup. Je souhaiterais faire célébrer une neuvaine en l’honneur de Saint Michel Archange, pour la santé de ma mère et une messe aux intentions du Saint-Père”. (13.12.91).

du Val d’Oise :

“De retour du Congo où je viens de séjourner pendant trois semaines, je me permets de vous faire part de mes sincères remerciements pour l’assistance spirituelle que vous avez bien voulu m’accorder. Ce séjour s’est déroulé dans un climat de chaleur humaine, avec en moi la ferme conviction d’avoir été accompagné et protégé à tous moments par Saint Michel Archange. Que cette force de Saint Michel soit toute puissante pour sauver l’humanité des tentations du démon”. (17.12.91).

du Maine-et-Loire :

“J’ai lu avec intérêt et plaisir les “Annales” : elles apportent beaucoup : lumière, réconfort, et nous tiennent au courant de la vie du Mont ; elles nous parlent surtout de l’Archange, que nous vénérons, en qui nous mettons notre espoir, confiants en sa bonté et en sa puissante protection”. (23.12.91).

de Genève :

“Abonnée aux “Annales” depuis de nombreuses années, c’est toujours avec joie et réconfort que je lis et médite vos excellents articles. Aussi, je vous félicite, ainsi que vos collaborateurs pour ce beau travail, et je vous remercie de tout cœur pour la peine que vous vous donnez tous. J’ai une très grande confiance en Saint Michel, que je prie, pour lui demander d’augmenter ma Foi et mon amour de notre Dieu et Sauveur. Il est pour moi un grand ami”. (17.12.91).

des Yvelines :

“Merci beaucoup de nous avoir accueillis au presbytère. Maintenant, notre malade est guérie. Grâce à vous, père Renard, nous gardons un souvenir formidable du Mont-Saint-Michel”. (07.01.92).

“Nous nous réabonnons avec plaisir aux “Annales”, et nous présentons à toute l'équipe de rédaction de cette excellente revue toutes nos félicitations pour les éléments que cette publication nous apporte”. (03.01.92).

du Puy-de-Dôme :

“Chaque jour, j'offre ma pauvre et humble prière au Seigneur pour vous, les prêtres et le Saint-Père. Que nos saints Anges vous protègent, vous combent de grâces et vous bénissent. Que l'Enfant-Jésus entende notre prière de pardon, de réconciliation et de paix dans les cœurs du monde entier. Que Saint Michel chasse le mal de notre planète, et redonne la Foi à tous ceux qui l'ont perdue, afin de ne plus faire qu'une grande famille unie”. (20.12.91).

de la Guyanne :

“Que Saint Michel nous protège, mon mari et moi, nous guide dans la vie, et que notre couple soit uni et solide”. (06.01.92).

des Yvelines :

“Grâce aux “Annales” que vous avez l'amabilité de nous adresser, nous sommes heureux de voir se développer la dévotion à Saint Michel Archange, en qui nous avons placé toute notre confiance et auquel nous tenons, par votre intermédiaire, à témoigner notre reconnaissance pour l'aide qu'il nous a personnellement toujours apportée dans notre foyer”.

Pour diverses raisons, nous n'avons pu nous rendre au Mont en septembre dernier, comme nous le faisons depuis plusieurs années ; nous espérons fermement que cette année sera plus propice, et que nous aurons à nouveau la joie du chaleureux accueil que vous nous avez toujours réservé dans votre presbytère. Nous sommes heureux d'apprendre que les travaux dont vous aviez tant besoin pour remplir votre mission, ont été effectués”.

des Bouches-du-Rhône :

“J'ai un petit-fils de 25 ans d'une bonne moralité : hélas, il s'est fait piéger par une “Ecole de Scientologie” depuis 5 ou 6 mois. L'Eglise de Scientologie, vous le savez, attire beaucoup de jeunes actuellement. Il a, bien sûr, subi un lavage de cerveau, et tout à l'avenant, si bien que nous ne le reconnaissons plus : amaigri, le regard bizarre, comme envoûté par le Malin. Ils se sont arrangés pour lui faire quitter le foyer familial, et lui trouver un petit logis à côté de chez eux. Comme il se trouvait sans travail, il a été une proie facile, et ils l'emploient pour toutes sortes de petits travaux non rétribués. Je vous demande de prier Saint Michel pour lui”. (20.12.91).

“Les “Annales” sont très bien faites, et presque parfaites. J'ai beaucoup aimé les articles sur l'art., l'histoire et les objets anciens au Mont : statue de Saint Michel dans l'église abbatiale, surtout. Quand vous le pourrez, vous nous expliquerez l'histoire de la belle statue vénérée de Saint Michel qui se trouve dans votre église St-Pierre : quand a-t-elle été réalisée, par qui, selon quel modèle ? Il me semble que ce serait un modèle italien.

Je recommande à Saint Michel beaucoup d'intentions très importantes : les vocations sacerdotales et religieuses, les missionnaires, les laïcs chrétiens, la sanctification des uns et des autres”. (31.12.91).

de la Haute-Garonne :

“Votre revue nous apporte un peu de joie, car le petit village que nous habitons n'est plus celui que j'ai connu dans mon enfance. La mentalité a beaucoup changé : on ne peut plus compter, comme par le passé, les uns sur les autres. Enfin, c'est ainsi : nous sommes loin de tout ! Aussi, c'est avec un grand plaisir que nous lisons les “Annales”, qui nous apprennent beaucoup. Tout est si bien expliqué ! Vos reportages concernant les activités au Mont-Saint-Michel, les prières, les articles historiques et le courrier des lecteurs. Quelle bonne idée vous avez eue de nous proposer une vidéo-cassette : je crois que ce sera très instructif pour les personnes âgées et celles qui ne peuvent participer aux pèlerinages. Nous sommes, mon épouse et moi, à la retraite : aussi, vous ne pouvez savoir combien la revue des “Annales” nous rapproche du Mont”. (03.01.92).



Une CONFRÉRIE de SAINT MICHEL au CONGO

En octobre dernier nous est parvenue une lettre de l'abbé Anselme BADIABO, curé de la paroisse Saint-Michel de Goma-Tsétsé, dans l'archevêché de Brazzaville, la lettre suivante :

Monsieur l'Abbé Anselme BADIABO
Curé de la Paroisse Saint-Michel
de Goma-Tsétsé

Goma-Tsétsé, le 12 octobre 1991

au
Père Paul Renard
Directeur des Annales du Mont-St-Michel
B.P. 1 - 50115 Le Mont-St-Michel (France)

Objet : Demande d'affiliation de
la confrérie Saint Michel de Goma-Tsétsé
au Mont-St-Michel de France

Cher Père,

Je viens respectueusement auprès de votre bienveillante autorité, solliciter l'affiliation de la Confrérie Saint-Michel de Goma-Tsétsé à l'Archiconfrérie universelle de France.

La cérémonie d'intronisation a déjà eu lieu le 29 septembre 1991 par Monseigneur l'Archevêque de Brazzaville, devant toutes les Confréries paroissiales du Congo.

Espérant une suite favorable à notre requête, je vous prie, cher Père, de croire à l'expression de ma franche collaboration.

Abbé Anselme BADIABO
Paroisse Saint-Michel de Goma-Tsétsé

Et voici, signé de Mgr Barthélémy BATANTU, archevêque de BRAZZAVILLE, l'acte d'approbation et d'érection de la Confrérie Saint-Michel de Goma-Tsétsé en date du 29 septembre 1991 :

ARCHEVÊCHÉ DE BRAZZAVILLE
B.P. 2301 - Tél. 83.17.93
République du Congo

Brazzaville, le 29 septembre 1991

Lc. 24/88/91

ACTE d'APPROBATION et d'ERECTION de la CONFRÉRIE SAINT-MICHEL de GOMATSÉTSÉ

1. Sur la demande de l'Aumônier et des membres du bureau de la Confrérie Saint-Michel, les Statuts de ladite Confrérie ont été soumis à l'examen et à l'approbation de l'Archevêque de Brazzaville, ensuite à la Conférence Episcopale du Congo lors de sa dernière session d'Avril 1990.

2. Les recommandations de la Conférence Episcopale du Congo sont les suivantes :

a) La Conférence Episcopale du Congo apprécie l'existence de la Confrérie Saint-Michel dans plusieurs paroisses de nos Diocèses et particulièrement dans celles de Brazzaville.

b) Mais cette Confrérie doit d'abord faire ses preuves dans l'Archidiocèse de Brazzaville, et les différents Groupes d'autres Diocèses pourront s'y affilier.

3. Toutes choses étant considérées, je soussigné, Monseigneur Barthélemy BATANTU, Archevêque de Brazzaville, ratifie et confirme l'existence de la Confrérie Saint-Michel avec une Institution Diocésaine de l'Archidiocèse de Brazzaville, et approuve les statuts de ladite confrérie qui nous ont été régulièrement soumis par son bureau diocésain et l'aumônier.

4. Par le même acte, et conformément aux Règlements de l'Archiconfrérie Universelle de Saint-Michel, j'érige canoniquement la Confrérie Saint-Michel dans l'Eglise de la Paroisse Saint-Michel de Goma-Tsétsé.

De ce fait, elle portera désormais le titre de "Confrérie Saint Michel de Goma-Tsétsé".

Fait à Brazzaville, le 29 septembre 1991
En la Solennité de la fête des Saints Archanges :
Michel, Gabriel et Raphaël.

Monseigneur Barthélemy BATANTU,
Archevêque de Brazzaville.

STATUTS de la CONFRÉRIE SAINT-MICHEL du CONGO

TITRE I : GÉNÉRALITÉS

A/ PRÉAMBULE :

Un des moyens les plus propres à ranimer et soutenir la dévotion envers le Saint Archange est certainement l'ARCHICONFRÉRIE SAINT-MICHEL.

Cette pieuse association établie au Mont-Saint-Michel le 16 octobre 1867 a été approuvée et enrichie d'indulgences par le Souverain Pontife Pie IX le 12 février 1869, puis élevée au rang d'Archiconfrérie le 12 mai 1874, et ensuite étendue à toute la France le 1er décembre 1876.

Par bref en date du 29 mars 1895, S.S. Léon XIII a daigné accorder à l'Archiconfrérie du Mont-Saint-Michel le titre et les privilèges d'Archiconfrérie Universelle. Toutes ces indulgences lui ont été confirmées par bref daté du 17 août 1897.

B/ GENESE :

Au Congo, la dévotion à Saint Michel Archange a été lancée et développée à partir du 4 septembre 1948 par l'Abbé (puis Monseigneur) Auguste Nkounkou (1909-1982), curé fondateur de la Mission Saint-Michel de Goma-Tsétsé, dans les circonstances suivantes :

Le secteur de Goma-Tsétsé, évangélisé depuis 1910 et qui portait le titre de Mission à partir de septembre 1946 avec le P. Joseph Morvan, avait été consacré à Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, Vierge. La Mission était alors sise à Dzuari, non loin du pont de Chemin de Fer sous le D'joué, 2 km au Nord de la Gare de Goma-Tsétsé.

En 1947, à la fin de la retraite annuelle, Monseigneur Paul Biechy, vicaire apostolique de Brazzaville, fit entendre son "duc in altum" : l'Abbé Auguste Nkounkou, le survivant des deux premiers prêtres diocésains (ordonnés le dimanche de Pentecôte 1938, soit le 29 mai), et qui avait déjà occupé quatre postes, devait désormais s'occuper de Goma-Tsétsé, situé à 25 km à l'Ouest de Brazzaville, en face de la 2^e gare du Chemin de Fer Congo-Océan. La connaissance que l'Abbé avait eue auparavant de la région de Goma-Tsétsé et l'esprit de ses habitants n'encouragea guère l'élu à dire rapidement son "fiat". Mais l'ordre de quitter son poste précédent, Kibouende, était formel !

Le 4 septembre 1948, Monseigneur Biechy l'obligea à rejoindre Goma-Tsétsé où il l'attendait pour le choix de l'emplacement de la future Mission. De la gare, vers le Sud, ils gravirent une colline couverte de grandes herbes dans lesquelles le P. Defosse, qui les accompagnait, les retint pour mieux observer avec ses

instruments de géomètre. Monseigneur Biechy s'arrêta à l'orée d'un bois que les habitants appelaient "Forêt Hantée" "C'est ici, dit-il, qu'il faudra construire la Mission, et Saint Michel sera le Patron de ce lieu". Puis, devant la mine incrédule de l'Abbé qui se demandait comment il pourrait vivre dans ce bled, et comme il faisait très chaud, le visage de l'Evêque prit une expression très sérieuse. Répondant à la question que l'Abbé se posait mais qu'il n'osait formuler, Monseigneur lui dit : "Aide-toi, et le ciel t'aidera". (1)

Le 29 septembre 1948, on célébra à Goma-Tsétsé la fête de Saint Michel, au pied d'un gros arbre appelé "bois de fer". Le chef de canton, M. Ignace Mountanda, se montra fort enthousiaste et exhorta tous ceux qui étaient présents à coopérer à l'œuvre de Dieu afin d'être bien protégés par Saint Michel.

Le 7 janvier 1949 plusieurs ouvriers commencèrent la construction de la première case-chapelle, à la lisière de la "Forêt Hantée". Une grande croix fut plantée à 40 mètres de ce premier abri.

Un jour de février 1949, l'Abbé Auguste Nkounkou se rendit à la gare après le travail. Deux trains y étaient stationnés pour laisser passer une haute personnalité devant se rendre de Brazzaville à Pointe-Noire. Un gaillard de la secte religieuse locale appelée "Matchouanisme" l'interpella, lui demandant de produire sur le champ le papier officiel qui l'autorisait, lui Prêtre catholique, à venir s'installer non loin de chez lui, lui Matchouaniste. Après avoir lu le papier requis cet homme proféra à l'Abbé Auguste Nkounkou des menaces tout à fait humiliantes, et ce devant la foule des voyageurs et autres villageois venus au marché. Mais Saint-Michel, ennemi des orgueilleux contre DIEU, vint à la défense du curé. Alors qu'il se pavanait, faisant les cent pas, cet homme s'écroula subitement et ne put se relever. Il fallut le transporter en civière au dispensaire le plus proche. Ce n'est que six jours plus tard qu'il put recouvrer la santé et le calme... La population, apeurée et émerveillée à la fois, y vit une leçon de la providence. Cette leçon et beaucoup d'autres ont engendré un grand respect et même une crainte révérentielle pour la Paroisse Saint-Michel de Goma-Tsétsé. (2)

C'est donc pour venir à bout des sociétés secrètes qui occupaient la "Forêt Hantée" et pour neutraliser les sectes religieuses ou autres suppôts de Satan qui faisaient obstacle à ce que les habitants de Goma-Tsétsé reconnaissent la voix du vrai Messie, que Monseigneur Biechy décida d'implanter à Goma-Tsétsé, au milieu de la "Forêt Hantée", une Mission consacrée à Saint Michel, vainqueur des esprits rebelles.

1) Abbé Auguste NKOUNKOU, "Mission de Goma-Tsétsé", in *l'Eglise au Congo, Annales Spiritaines*, n°s 6-7, juin-juillet 1952, non paginée. (Archives de l'Abbé Michel Samba, Paroisse Saint-Michel de Goma-Tsétsé).

(2) Abbé Auguste NKOUNKOU, lettre au Directeur du Mont-Saint-Michel en date du 12 février 1955, citée par Philippe BIKOUMOU, *Monseigneur Auguste NKOUNKOU*, sans nom ni date d'édition, p. 33-35.

C'est ainsi que l'Abbé NKOUNKOU lança la dévotion à Saint Michel, afin que les habitants de Goma-Tsétsé bénéficient de la protection du Chef des Armées célestes dans leur lutte contre les ennemis de la foi. L'Abbé Auguste NKOUNKOU composa en l'honneur du Saint Archange un hymne en langue locale aux paroles émouvantes :

St-Michel, c'est toi notre Patron
Délivre-nous, défends-nous dans le combat ;
Tu connais les difficultés de notre pays,
Injustices et oppression. (3).

A côté de l'église paroissiale fut érigée une "Place Saint-Michel" où fut implantée une statue de Saint Michel, dans ladite "Forêt Hantée" devenue également, après consécration, "Forêt Saint Michel". Depuis cette consécration la Paroisse a connu la paix.

Bientôt affluèrent de toutes les parties du Congo et des pays limitrophes des pèlerins de toutes races et nationalités venus prier Saint Michel, particulièrement à la fête patronale. Des grâces de toutes sortes y furent obtenues, et des miracles opérés... A son arrivée en juillet 1979, encouragé par Monseigneur NKOUNKOU, l'Abbé Michel SAMBA entreprit de constituer une Confrérie Saint-Michel. Celle-ci ne regroupait au départ que ceux des chrétiens résidant à Goma-Tsétsé désireux de manifester une dévotion particulière à Saint Michel. Un "Groupe Saint Michel" fut créé à Goma-Tsétsé en 1980. Au cours de la première prière du Groupe, en la "Place Saint-Michel", "il y eut apparition au firmament d'une lumière jaune" selon le témoignage de Monseigneur NKOUNKOU lui-même, et celui de Mme Veuve Pauline NGANGA, infirmière en service depuis 1975 au Dispensaire Paroissial "MA MALEMBE" de Goma-Tsétsé.

A l'instigation du "Groupe Saint Michel" de Goma-Tsétsé, et sous la direction de l'Abbé SAMBA, il y eut d'autres "Groupes Saint Michel" qui virent le jour dans diverses paroisses du Congo, ceci pour répondre au vœu du recteur du Mont-Saint-Michel, en France.

Le 29 septembre de chaque année ces groupes ont pris l'habitude de se retrouver à la "Place Saint-Michel" de Goma-Tsétsé, pour la fête patronale.

Ce sont ces différents groupes qui forment aujourd'hui la Confrérie Saint-Michel au Congo. Le développement de celle-ci a conduit le recteur du Mont-Saint-Michel, à propos, à désigner en 1982 Goma-Tsétsé comme Sanctuaire africain de Saint Michel.

Par note circulaire n° 1c 09/BB/84 du 19 mars 1984, l'Archevêque de Brazzaville, Monseigneur Barthélemy BATANTU a érigé la paroisse Saint-Michel de Goma-Tsétsé comme un lieu de pèlerinage diocésain et de dévotion à Saint Michel.

(3) Refrain tiré de "M'tangileno M'kunga", Recueil de chants liturgiques. Paroles de Monseigneur Auguste Nkounkou (traduction française de l'Abbé Michel Samba).

LE MONT-SAINT-MICHEL SORT DES SABLES

"C'est sous ce titre percutant que le quotidien "La Croix - L'Événement" a fait paraître, les 12 et 13 janvier dernier, un excellent article de 3 pages entières signées de Sabine Gignoux, qui nous a donné bien volontiers l'autorisation d'en reproduire quelques extraits.

Il s'agit, vous l'avez deviné, de la perpétuelle question de l'ensablement du Mont-Saint-Michel et des divers moyens à mettre en œuvre pour essayer de l'arrêter.

"A la fin des années 70, un ingénieur général des Ponts, Jean Doulcier, affirmait qu'en l'absence de mesures radicales, le Mont aurait perdu tout caractère maritime en 1991... Pourtant, à l'automne 1991, le Mont baignait toujours dans les marées en dépit des oracles catastrophiques.

"Discrètement, on abandonne le projet Doulcier pour reprendre à zéro tout le plan de sauvetage de la baie. L'artisan de ce virage à 180° s'appelle Jean-Pierre Maillard". Le projet Doulcier partait de l'idée que l'homme pouvait intervenir très lourdement sur la nature", explique-t-il. "En fait, l'ensablement inéluctable au fil des siècles oscille entre des périodes d'accélération et des régressions brutales. Au XVIII^e siècle, des archives municipales relataient la présence de cultivateurs et d'éleveurs autour du Mont. Plus tard, de violentes tempêtes ont tout effacé. Et si aujourd'hui, la digue, et un barrage construit en 1969 sur le Couesnon, ont relancé la progression des herbues, une année de vents forts pourrait suffire à les faire reculer. Devant tant d'incertitudes, fallait-il construire les barrages dont l'impact paysager aurait été, lui, immédiat ?..

"Le 13 avril 1990, le projet Doulcier est officiellement abandonné. Et un nouveau concours d'idées est lancé auprès de cinq grands architectes... Cette fois, plus question de désensabler la baie. L'objectif du ministère de l'équipement est ramené à une ambition plus modeste : maintenir simplement le lieu dans son état actuel. Comment ? En coupant la digue sur au moins 400 mètres avant le Mont afin de recréer une circulation d'eau autour du rocher... Autre objectif, cette fois entièrement nouveau fixé par le cahier des charges : réaménager le stationnement et l'accès au Mont au profit d'une véritable "mise en scène" de la baie. Trop souvent, le touriste ordinaire ne quitte sa voiture qu'au pied du rocher. En aveugle. Sans avoir perçu la formidable progression des paysages - bocages, polders, prés-salés, dunes, sables - jusqu'à l'île de granit, magique et incongrue, sur son plateau horizontal. Sur les cinq architectes en lice, quatre ont pallié la coupure de la digue par un "pont", et le cinquième, par un souterrain.

"Mais leurs projets sont si différents, voire opposés, que la commission d'experts réunie les 27 et 28 mai dernier... a été incapable de voter. Le dossier est remonté jusqu'au président de la République, et les cinq projets attendent sur le bureau de l'Elysée".

Voici les cinq projets, tels que les présente Sabine Gignoux :

1. Le pont-parking.

“Jacques Hondelatte, en provocateur, a semé les voitures sur une immense passerelle de 1,7 km de long et 30 m. de large, presque dans l’axe actuel de la digue. Ce pont géant, plat comme un porte-avion, repose sur des piles, très espacées, garnies d’escaliers qui descendent sur le sable. Il peut accueillir jusqu’à 1600 voitures, ainsi que des éléments modulables (bancs, panneaux d’information). Un second parking de 5000 places est situé dans les herbus.

2. L’auto-port et la fine passerelle.

“Roland Simounet a préféré, lui, amener les automobilistes par une route côtière jusqu’à une fine passerelle minérale, jetée légèrement à l’Est de la digue (détruite). Cette passerelle “survole” d’abord les herbus autour d’un auto-port d’une capacité de 5000 voitures, semi-enterré à la limite du sable. Les touristes franchissent les 300 derniers mètres à pied. Seuls, les autocars et les habitants du Mont roulent jusqu’au rocher où une construction abrite un petit parking et une station d’épuration.

3. Les routes vagabondes.

“Carme Pinos et Henrique Miralles, de Barcelone, ont tracé de leur côté, plusieurs sentiers d’écoliers sur la grève et les herbus, avec des aires de repos, des creux, des buttes, se jouant de la vue sur le Mont. Ils ont dispersé les parkings sur les polders de l’Ouest et tracé une passerelle courbe qui se termine au pied du rocher par une jetée de pierres. D’autres jetées sont accolées au Mont pour permettre aux touristes de venir découvrir la tanguet et l’eau.

4. Les télécabines.

“Alexandre Chemetoff a résolu le problème des parkings par un petit train de voyageurs. Celui-ci part de “La Caserne” (au point de rattachement de la digue actuelle et du continent) où les visiteurs et les Montois laissent leur voiture, avant de prendre place dans des “télécabines” qui circulent sur une passerelle. Au centre, une voie est laissée aux piétons, et exceptionnellement à des véhicules. Un pont, plus bas, est jeté jusqu’au rocher sur les 250 mètres : il peut être submergé parfois sur quelques centimètres pour préserver l’illusion d’insularité. Dans la baie, douze points de vue sur le Mont sont aménagés.

5. Le souterrain.

“Gustav Peichl et Peter Nigst, autrichiens, ont choisi enfin l’option “souterrain”. Eux seuls conservent le début de la digue, modifié pour accueillir des parkings (placés également dans les herbus et le polder de l’Ouest). Mais le lien

s’efface sur les 450 derniers mètres et cède la place au sable. Les touristes peuvent alors, au choix, descendre marcher sur la grève ou emprunter le souterrain, où une mise en scène prépare l’entrée au Mont. Des puits de lumière créent un simple lien avec la surface. Des parkings dans le tunnel sont réservés aux Montois”.

Ce ne sont que des projets parmi tant d’autres... Rappelez-vous nos articles dans les “Annales” 1990 : “La digue, terminée en 1879 était déjà contestée en 1909”. Et depuis, que de discussions, de solutions proposées...



QUELQUES NOUVELLES DU MONT

• Le passage de la Flamme Olympique au Mont-Saint-Michel.

25 décembre : en guise de cadeau de Noël, le Mont-Saint-Michel a eu droit au passage de la flamme olympique.

Elle venait de Rennes ; elle avait accompli son 100^e kilomètre à Betton ; elle est entrée dans la Manche à la Barbaie, tout à côté d'Antrain. Elle a continué ensuite vers Avranches, ville-étape pour la nuit.

La plus belle image de ce parcours entre Rennes et Avranches a été certes celle du passage au Mont-Saint-Michel. A la porte de l'avancée, une haie de jeunes, tout de blanc vêtus, lui faisaient une garde d'honneur. En courant, les porteurs, suivis d'une foule nombreuse, ont grimpé la grand'rue et se sont retrouvés pour la photo, au pied de la Croix de l'Esplanade de Jérusalem.

Comme à toute réalité humaine, l'église s'intéresse au sport.

Le pape Jean Paul II disait le 7 septembre 1986, à Courmayeur, parlant alors des sports alpins : "Comme on le sait, ces activités, non seulement accroissent les capacités physiques, mais contribuent à la formation intégrale de l'homme, en l'ouvrant aux beautés de la création et aux valeurs de l'amitié, et en développant un fort esprit de collaboration".

• Le grand prix littéraire du Mont-Saint-Michel

La neuvième rencontre poétique internationale de Bretagne a réuni environ 200 poètes de différentes nationalités. Jean Breton, grand prix du Mont-Saint-Michel 1990 a été couronné, recevant des mains de M. le maire, la médaille d'honneur de la ville. Ce fut aussi l'occasion pour Madame Dodik Jegou, présidente de ces rencontres, de proclamer le prix 1991, qui a été accordé à Pierre-Alain Tache, écrivain suisse, magistrat, qui vit à Lausanne. Son prix lui sera remis en 1992 au Mont-Saint-Michel.

• Comité d'action agricole et maritime de la Baie du Mont-Saint-Michel et de l'arrière-pays

Après une première réalisation concrète dans le domaine du tourisme : "Le Comité d'Action touristique : Baie du Mont-Saint-Michel - Pays de Saint-Malo", M. Eric Vannier veut encore aller plus loin, en "apportant sa contribution à la valorisation des productions agricoles et maritimes de la baie du Mont et de son arrière-pays".

Pour ce faire, il s'est attaché les services d'un technicien, M. Pierre Peigné, qui est en outre conseiller municipal de Dol-de-Bretagne.

Dans l'état actuel des choses, les productions concernées seraient celles d'agneaux de prés-salés et de pays, de carottes et d'autres productions légumières, de moules, et même, éventuellement, d'huîtres plates.

Lors de la prochaine réunion, les fondateurs et adhérents à ce comité réfléchiront sur les nouvelles productions qui pourraient être "labellisées", sur les critères de sélection des produits de la zone géographique d'appellation d'origine : "Baie du Mont-Saint-Michel".

CONSEIL ÉCONOMIQUE de la PAROISSE et du SANCTUAIRE du MONT-SAINT-MICHEL

RÉUNION DU 15 JANVIER 1992.

Le 15 janvier 1992, se sont réunis au Presbytère du Mont-Saint-Michel, les membres du Conseil économique de la paroisse et du sanctuaire du Mont-Saint-Michel, sur convocation du Père Paul RENARD, curé du Mont-Saint-Michel, recteur du pèlerinage et président de ce conseil.

soit :

le père Théophile DESFEUX, vicaire général, archidiacre d'Avranches, le père Armand GANNÉ, curé-doyen de Pontorson. Monsieur Georges LEMONNIER, directeur régional honoraire des Impôts. Madame POIGNANT, du Mont-Saint-Michel, Monsieur Philippe LUIZARD, du Mont-St-Michel, Monsieur Pascal SAUVAGE, du Mont-Saint-Michel, le père Jean BEASSE, co-rédacteur des Annales de Saint Michel et secrétaire de ce Conseil.

Monsieur Yves PROVOST avait demandé de bien vouloir excuser son absence.

Monsieur Jean-Yves COUSIN, conseiller général, maire de Vire, ami de plusieurs membres du Conseil, avait bien voulu accepter de participer à la réunion.

Nous avons examiné :

1. Les résultats financiers de l'année 1991.

Ils sont positifs, et permettent de poursuivre le versement à l'Association diocésaine en remboursement de l'achat, des aménagements, des réparations et du mobilier du presbytère.

Une remarque : le poste "Annales" est déficitaire ; certes, le but des "Annales" est désintéressé : il est avant tout de faire connaître les activités pastorales et spirituelles du sanctuaire ; cependant, ne serait-il pas judicieux de placer une formule de renouvellement d'abonnement dans le premier numéro de chaque année ?

2. La réalisation de la cassette-vidéo sur la vie spirituelle du Mont-St-Michel.

Le Conseil fait observer qu'il aurait dû être consulté sur la décision prise de réaliser cette cassette, car il s'agit en effet d'une opération exceptionnelle, et non pas une opération de gestion courante.

Nous espérons que cette réalisation sera accomplie pour le 29 septembre prochain dans les meilleures conditions, pour qu'elle puisse être présentée aux pèlerins et proposée à la vente.

3. La toiture du presbytère.

Son état est de plus en plus inquiétant ; les jours de pluie, l'eau s'infiltré par la terrasse en zinc au-dessus du bureau et de la cuisine, et elle passe aussi par la couverture du bâtiment principal, risquant de détériorer les travaux d'aménagement intérieur qui viennent d'être entrepris.

L'architecte, M. Lablaude a dressé un projet important dont le coût s'élèverait au moins à 1.000.000 de F. Sans doute, des subventions seront obtenues, mais on ne peut commencer les travaux avant le déblocage de ces subventions.

Des travaux provisoires de mise hors d'eau devraient être engagés auparavant.

4. Les problèmes fiscaux.

Il faudrait à la paroisse un support juridique pour assumer les obligations inhérentes à toute activité commerciale. Ce support juridique pourrait être une Association.

Il va de soi que cette activité exigera à l'obligation d'une comptabilité rigoureuse et les services d'un comptable professionnel, d'autant qu'elle entraîne le calcul et la récupération de la TVA.

Il faudra en outre bien déterminer ce qui ressort de l'activité commerciale de ce qui est dons, offrandes ou dépôts dans les tronc ; la base de ces critères pourra être la délivrance des factures des fournisseurs. La cassette-vidéo en fera partie, naturellement.

L'accueil bénévole, avec offrande à l'occasion de l'utilisation des salles du presbytère, ne sera pas compris dans l'activité commerciale.

L'impression, la rédaction et l'expédition des "Annales" rentreront-elles dans cette activité ?

5. Le budget prévisionnel.

L'étude du budget prévisionnel par le Conseil économique est reportée à la prochaine réunion qui se tiendra le mardi 25 février, à 17 h. 00 au Presbytère du Mont-St-Michel.

LABONNEMENT AUX ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL :

- Abonnement ordinaire.....60 F
- Abonnement de soutien toute somme supérieure à.....60 F
- Les abonnements aux Annales sont tous à renouveler en début d'année, par chèque bancaire ou par virement au CCP Rennes 442 C Annales du Mont-Saint-Michel (50116).
- Toujours préciser sur le chèque abonnement ou réabonnement.
- Les abonnements faits en cours d'année sont complétés par l'envoi des numéros parus depuis janvier de ladite année.

AVEC L'ARCHICONFRÉRIE de SAINT MICHEL

UNIS DANS LA PRIÈRE POUR LES DÉFUNTS.

• Plus récemment décédés :

Jeanne TESSON, Abbé Henri SCelles, Claude MARIE, Noëlle LOMBARD, Olivier DUBREUCQ, Marcel TESSIER, Dom Félix COLLIOT, Abbé émérite de LANDÉVENNEC, Roger FASSIER, Marinette et Josette BRETEAU, Jean et Thomas PERRICHI, Abbé Yves BREGEAULT.

• Nous recommandons aux prières des lecteurs les défunts qui ont été inscrits, pour participer aux Messes de l'Archiconfrérie :

Louis FOSSEY, David DOUSSON, Marie-Louise MANFLOR, Grégoire COU-TAMA, Familles DEMEURE et COULON, Marie-Thérèse GUITON, Dr Jean NICOLAS, Marie BARTHOLD-MALAT, Gabriel COSTA, Michel HEGO, Suzanne AUBERT, Madeleine RAZEAU, Alfred et Marie DECRE, François et Céline GOU-DARD, Aline FRERET, René et Raymonde SIBILLE, Raymond BREINTEN-BACH, André TURPIN, Yvette LANABIA, Angèle FRUGONE, Eloi et Philibert MONTAGNAC, Roger DUDOUIT, Marie-Louise et Louis CALVET, Georges GUYOT de Saint Michel, Père Jean COMBEL, Maurice CARON, Louis et Marthe MICHEL, Paulette AILLAUD, Jean DECHERF, Maurice et Zélia DUBOIS, Rosette ROBIN, Louis CANTINOL, Rosette CELMA, Yolande FREDOC, Charles MARIGLIANO, Victor et Marie-Louise PAILHES, Sœur Suzanne GAUDIN, Yvonne RAVIER-BOHAS, Marie MALPAS-LEROY, Amos OLMEDILLAS, Henri GAZABON, Henri FORANCON, Valentine de KOLENKO, Caroline-Marie GUILLORIT, Abbé FLORENTINY.

• Les chrétiens peuvent rejoindre leurs défunts par la prière :

Seigneur, tu sais notre tristesse.
dans cette épreuve, fortifie notre foi.

Que nos défunts connaissent pour toujours
la paix auprès de Toi.

Qu'ils trouvent en Toi le pardon
de leurs péchés.

Qu'ils partagent maintenant le bonheur éternel
de tes amis.

Dieu notre Père, accueille-les
avec tous ceux qui nous ont précédé.

(Paroisses catholiques du Chesnay-Rocquencourt).

• **Les enfants sous la protection de Saint Michel et de Notre-Dame des Anges :**

Yolande DIAZ, Benoît ROBIN-TURIN, Pauline DELAHAYE, Cédric et Yoan COBRUN, Jérôme et Nicolas LEFRAN, Marine RAVOISIER, Franck MARMORA, Emma ROBINSON, Saïoa FREISS, Louis PETITBON, Rémi POISSON, Jean-Baptiste MERAND, Mathilde AUBERT, Henri JOUSSE, Sandia LOMUTO, Amélie et Alexandre GUENÉE, Vincent YERE, Julia PERICCHI, Jérémie RICHARD, Pierre-Yves et Laurent OLMEDILLAS, Loïc-Marc FOUEMINA, Marie BRUEL.

Prière d'une maman :

Seigneur,
tu vois mon tout-petit, mon enfant, mon amour,
celui à qui j'ai donné la vie;
Je sais qu'il est aussi celui que tu chéris.
Celui que tu as aimé
depuis le jour où je l'ai engendré.
Je viens te le confier pour qu'avec ton appui,
je lui apprenne à t'aimer.

(Revue "PRIER", Décembre 1991,
163 Bd Malesherbes, Paris 17^e).



LE MONT-SAINT-MICHEL Pèlerinages 1992

- **Dimanche 10 mai** : 9 h et 11 h., Eglise paroissiale

Les COMPAGNONS de SAINT MICHEL

- **Dimanche 24 mai** : 9 h. 45 et 11 h., Eglise - 12 h. 30, Abbatale

SAINT-MICHEL de PRINTEMPS

Groupes folkloriques et charitons,
(cérémonie filmée pour cassette vidéo)

- **Jeudi 23 juillet** : 8 h. 30, Rassemblement à Genêts
11 h., Eglise - 11h. 30, Abbatale.

PÈLERINAGE PAR LES GRÈVES

FÊTES de SAINT MICHEL (Triduum)

- **Samedi 26 septembre** : 9 h. 45 et 11 h., vêpres 15 h. Eglise paroissiale.
• **Dimanche 27 septembre** : (solennité) :
Eglise, 9 h. 45 et 11 h. ; vêpres, 15 h. 30.
Abbatale, 11 h. 30.
• **Mardi 29 septembre** : Église paroissiale 11 h. et 15 h. 30.

- **Vendredi 16 octobre** : église paroissiale, 11 h. et 15 h.

DÉDICACE du MONT

(Anniversaire du 1er Pèlerinage et de la Consécration du 1er sanctuaire en 709)

Au cours de l'été : présence d'un service d'accueil pour entretiens.

Eglise paroissiale :

- Messe quotidienne des Pèlerins : 11 h.
- Messe pour les groupes : horaires libres.
- Messes dominicales : samedi 18 h. 30 - dimanche 9 h. 45 et 11 h.

- Pour tous renseignements : s'adresser P. Renard, recteur du Mt-St-Michel
"Le Presbytère" B.P.1 - Tél. 33.60.14.05.

RENSEIGNEMENTS

1) POUR VOS INTENTIONS DE MESSES :

- une messe : 65 F
- une neuvaine : 660 F (9 jours de suite)
- un trentain : 2.275 F (30 jours de suite)
- un annuel : 3.640 F (une messe par semaine pendant 1 an)

2) POUR DES FEUILLETS DE PRIÈRE (1 F l'unité) :

Neuvaine - Litanie et méthode de chapelet de saint Michel - Prières sur images bleues - Consécration - Prière de confiance dans l'épreuve (ps. 55) - Prière du vieillard.

3) POUR LES BROCHURES ET LES LIVRES :

- Les Belles Légendes de Saint Michel..... 10 F
- Prières de la Famille (épuisé)
- Le mois de saint Michel (épuisé)
- Saint Michel et les Saints Anges..... 45 F
- Mon ange marchera devant toi..... 60 F
- Occultisme - Magie - Envoûtements..... 88 F
- Saint Michel Archange, protecteur du peuple de Dieu 45 F

4) DIVERS :

- Médailles de saint Michel ou de saint Benoît (métal argenté) :
 - 15 mm..... 6 F
 - 20 mm..... 12 F
- Scapulaire de saint Michel..... 15 F
- Chapelet de saint Michel..... 30 F
- Jolie statue de Saint Michel (de couleur bronze)..... 150 F
- Luminaire dans le sanctuaire
(une veilleuse 5 F - une neuvaine de veilleuses 50 F)
N.B. Nous n'expédions ni cierges, ni veilleuses.

— Toute commande doit être accompagnée de son montant, joindre toujours chèque bancaire ou postal ou mandat, ainsi qu'une enveloppe avec nom et adresse lisibles.

— Aucun envoi n'est fait contre remboursement.